

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 701

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 20

I. – À la première phrase de l’alinéa 61, substituer aux mots :

« premier alinéa »

la référence :

« 1° ».

II. – En conséquence, à la fin de la seconde phrase du même alinéa, procéder à la même substitution.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.